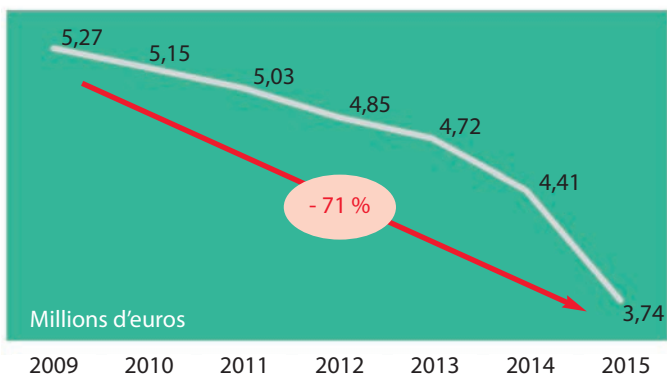


## Budget 2015

# Stabilité de la fiscalité

Pour son premier budget, la municipalité a choisi d'engager une baisse de la dépense publique.

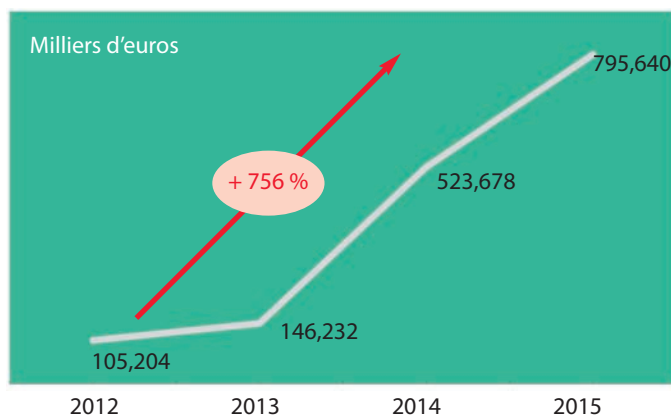
### 1/ Une ponction drastique



Sur la période 2009/2015, la ville a enregistré une diminution de la dotation globale de fonctionnement de 71 %. Pour compenser le moins perçu, il aurait fallu augmenter les impôts de 10,2 %.

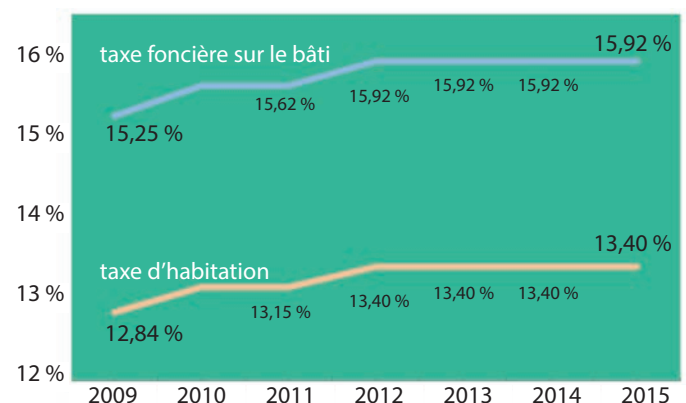
### 2/ Une recherche systématique d'économies

Face à la baisse conséquente des dotations de l'État, le conseil municipal a adopté un vaste plan d'économies. Pour la première fois dans l'histoire de la ville, ses dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse, de 3,8 %. La maîtrise des charges de personnel (qui représentent 54,9 % des dépenses réelles de fonctionnement) se traduit cette année par la suppression de 11 postes. Dans le même temps, les charges de gestion courante de la ville annuelle seront réduites de plus de 15 %. Suite à une renégociation de la dette aboutie en décembre 2014, et à des taux d'intérêts favorables, les charges financières de la ville baisseront, quant à elles, de 19 % sur 1 an.



Sur la période 2012/2015, la contribution de la ville au Fonds de solidarité de la région Île-de-France (FSRIF) a augmenté de 756 %. Pour compenser ce prélèvement, il aurait fallu augmenter les impôts de 4,6 %.

### 3/ Une fiscalité locale stable



Les taux des deux principales taxes locales n'ont pas bougé entre 2014 et 2015.

La ville se voit imposer une réduction sans précédent de ses dotations de l'État et des reversements fiscaux de GPSO. Cette baisse et l'augmentation des fonds de péréquation régionale et nationale, prélevés sur notre budget, représente pour la ville une perte de 1,09 million € entre 2014 et 2015, soit l'équivalent de 7,24 % de ses recettes fiscales (après une précédente ponction de 5,91 % de ces mêmes recettes entre 2013 et 2014).

La recherche d'économies est la priorité d'action budgétaire que la municipalité a choisie ; elle se traduit par une baisse des dépenses communales. Cette année, malgré une captation de l'équivalent de 7,24 % de ses recettes fiscales, les taux d'imposition locaux de Sèvres ne bougent pas.

## À retenir

- ✓ **29,23 millions €** de dépenses réelles de fonctionnement. Il s'agit des frais et charges de fonctionnement correspondant aux compétences et aux services de la ville.
- ✓ **5,42 millions €** de dépenses d'investissement. Ce sont des dépenses qui concernent le patrimoine de la ville.
- ✓ **15,06 millions €** : c'est le montant global des impôts locaux collectés à Sèvres. 1 % de recette fiscale correspond donc à 150 600 €.
- ✓ **- 3,8 %** : c'est la baisse des dépenses réelles de fonctionnement votées sur 1 an.
- ✓ **0 %** : c'est la variation du taux des impôts locaux communaux en 2015.

## 4/ Des investissements de proximité

**E**n 2015, malgré les baisses de dotations subies et grâce à ses efforts d'économies, la ville maintient un niveau d'investissement conséquent au service de la qualité de vie des Sévriens. Le programme d'investissement se décline de la manière suivante :

- des travaux d'entretien des bâtiments municipaux et des logements sociaux de la Semi-Sèvres afin d'y favoriser des économies d'énergie ;
- des travaux préparatoires pour restaurer l'église Saint-Romain ;
- la réhabilitation du parking des Cent-Gardes ;
- la rénovation de la crèche de la Roseraie ;
- la réfection de la verrière de la Médiathèque de Sèvres ;
- des travaux d'amélioration de divers équipements sportifs ;
- l'installation d'un distributeur automatique de billets aux Bruyères.

À ce programme de travaux prévus par la commune vient s'ajouter une participation de près d'1,5 million € de la communauté d'agglomération, dont environ la moitié pour le développement de circulations douces dans la ville : création d'une zone de rencontre rues du Clos-Anet et de la Louve, réhabilitation des escaliers Châtre-Sacs et Saint-Pierre. Le solde de l'enveloppe permettra la poursuite des travaux de réhabilitation et d'entretien de la voirie communale.



L'église Saint-Romain



La verrière de la Médiathèque

## Parole d'élu



Malgré des contraintes financières croissantes, la ville maintient ses taux d'imposition inchangés et conserve intacte sa capacité d'autofinancement. En réponse à la baisse brutale des dotations de l'État et à la hausse des péréquations entre communes, les élus ont décidé d'élaborer un programme d'économies sur les dépenses courantes, objectif difficile mais nécessaire, qui s'appuie sur une répartition équilibrée des efforts. Cette décision de réduire les dépenses est un signal fort envers les Sévriens, afin de les assurer que leurs élus entendent gérer le budget municipal de façon pragmatique et efficace pour le bien de tous. En 2015, la proximité, le développement durable et le maintien du patrimoine restent au cœur de l'action municipale et des projets développés pour les Sévriens. La gestion rigoureuse du budget municipal et le maintien de la dette à un niveau satisfaisant permettent à la ville de préserver ses moyens d'action pour continuer à proposer une offre diversifiée en matière sportive et culturelle, soutenir efficacement les associations et les acteurs du domaine social, continuer à améliorer la qualité de vie des Sévriens et contribuer ainsi à embellir leur cadre de vie.

**Vincent Decoux**  
Maire adjoint  
Finances

### Pour en savoir plus :

[www.sevres.fr/La Mairie/Conseil municipal/Budget municipal](http://www.sevres.fr/La_Mairie/Conseil_municipal/Budget_municipal)